



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP

Entrechaux, le 04 DEC. 2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au Bureau syndical, prévu initialement le jeudi 04 décembre 2025, une nouvelle réunion du bureau syndical est organisée dans les locaux du SMOP à Entrechaux le :

Jeudi 11 décembre 2025 à 9h30

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Décisions du Bureau

1- Modification du choix de la procédure et engagement de la consultation du marché M2025-15-E

Questions diverses

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE